

Devant le magasin
 Imelda Bégine, employée
 Lucie Marquis
 Brigitte Ratté
 Agnès Jacques
 Ce magasin est la
 propriété actuelle
 de René Fraser.



Une "bordée" de neige le 24 mai 1930.
 Sectionnaires: E. Pouliot, J. Demers,
 H. Lafontaine et Roland Demers.



Quelle scène de chasseur!
 Jeune orignal et Philéas Filion
 devant l'hôtel de Liguori Tremblay.
 Cet hôtel deviendra le magasin de
 Johnny Lapierre puis de Victor Ouellette

Les magasins actuels sont: Yvonne Bérubé; La Boutique du Coupon, Dubé Appliances, R. & Y. Groleau, René Fraser, Léonel Gauthier, Yvette Smoke Shop et Centre du Fortrel.

l) Prison

Le croyez-vous? A l'emplacement du garage actuel de Hector Sauvé, se trouvait une bâtisse de 2 ou 3 cellules servant de prison. Liguori Tremblay, préposé à la surveillance s'occupe d'y incarcérer les malfaiteurs pour la nuit. Puis, par télégraphie, il avertit les agents de police de Cochrane qui viennent régler le cas. Parfois, des amis se chargent de libérer les prisonniers avant l'arrivée des agents.

m) Sectionnaire

On nomme ainsi les gens qui travaillent sur une certaine section du chemin de fer. Monsieur Morgan, Emmanuel Pouliot, Hormidas Lafontaine, Joseph et Rolland Demers exercent ce métier. Joseph Demers est transféré de Minibell (vallée de la Matapédia) à Fauquier en 1925. Il achète un logis en bois rond (camp) au prix de 150 00\$, tout meublé situé sur le rocher derrière la résidence actuelle de Fernand Groleau. Il travaille dur sur une section de 11 km (7 milles) de chemin de fer - du mille 46 au 53 - et sur deux voies d'évitement. A cette époque, il faut être attentif à maintenir la voie ferrée en bon

ordre surtout lorsqu'une "bordée"¹ de neige vous envahit et ce, le 24 mai 1930. Son fils Rolland continuera le même travail que son père.

2. La Caisse Populaire

En 1944, quelques paroissiens désireux d'économiser veulent fonder une Caisse Populaire. La somme de 65,00\$ est amassée et le curé Monsieur Arthur Doyon devient le gérant de cette modique somme. Ainsi naît la Caisse Populaire.

Puis, avec l'aide de Monsieur Levert, président général des Caisses, les gens se renseignent le mieux possible sur ce mouvement. Après bien des études et pourparlers, ils obtiennent la charte le 21 novembre 1945.

Les premiers directeurs sont: André St-Amour, Adrien Blais, Joseph-P. Gendron, Aurèle Gravel et J.-Antoine Laferrière, président. Au comité de crédit, on retrouve Johnny-H. Lapierre, Antonio Gagnon et Alphonse Marquis. Chargés du comité de surveillance sont Auguste Lepage, Albert Gendron et J.-A. Hervieux.

A maintes reprises, le curé Arthur Doyon encourage ses gens à économiser. Voici ce qu'il leur transmet comme message à l'assemblée annuelle du 28 novembre 1948:

1. Voir le lexique, p. 244

"il appuie sur le fait qu'une Caisse Populaire progresse en mesure du dévouement de ses membres; que les Caisses fortifient l'avenir canadien-français au point de vue financier; que les Caisses développent chez nos gens l'esprit de coopération et font travailler chacun au bien de tous."²

J.-Antoine Laferrière, Edmond Gauthier, Rosaire Grenier et Oscar Rathé assument tour à tour la charge de président. Quant aux gérants, Arthur Savard, Marcel Jacques, Maurice Caron, J.-Antoine Laferrière, Raymond Blais et Edmond Gauthier occupent ce poste.

Au cours des années, le curé Stéphane Laferrière encourage fortement ses paroissiens francophones à participer à cette oeuvre de coopération. Écoutons-le à l'assemblée annuelle du 14 février 1954:

"La caisse va vous aider, vous Canadiens-français. Vous en avez besoin, profitez-en. C'est votre devoir d'en parler, d'encourager les jeunes à déposer, à être économes. Il faut semer pour récolter plus tard."³ Puis à l'assemblée annuelle du 16 février 1958 il déclare: "que les membres travaillent à garder votre Caisse française".

Le bureau de la Caisse se trouvant dans une maison privée, cela créait maints inconvénients. Le 19 mai 1970, les travaux de construction d'un nouvel édifice, débutent.

2. Texte tiré du procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 1948.

3. Extrait du procès-verbal du 14 février 1954 et du 16 février 1958.

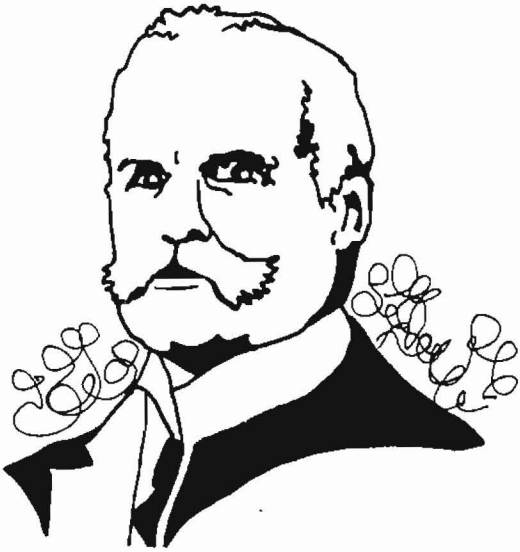
L'ouverture officielle du 21 novembre de la même année coïncide avec le 25^e anniversaire de fondation de la Caisse. Un banquet et une soirée dansante marquent cet événement.

Puis, après une assemblée des sociétaires le 15 décembre 1971, la vente des actifs de la Caisse Populaire de Fauquier Limitée passe à la Caisse Populaire de Kapuskasing Limitée.

Plusieurs membres s'inquiètent, avec raison, de cette transaction, mais un recul permet d'évaluer le bien-fondé d'une telle union. Le siège social étant à Kapuskasing, Fauquier devient une succursale dont la gérance est confiée depuis janvier 1973 à Camille Laberge.

Fondé par Alphonse Desjardins, le mouvement des Caisses Populaires va sans cesse grandissant. Les caisses sont coopératives et démocratiques, vouées aux intérêts de ses membres, qui en sont la raison d'être, satisfaisant ainsi aux besoins communs. Les membres en sont à la fois les propriétaires, les usagers et les bénéficiaires. A eux revient la tâche du bon fonctionnement de leur Caisse.

Le sigle des Caisses traduit bien par l'intégration de ses formes la multiplicité des activités du mouvement des Caisses et le regroupement en un ensemble unifié. Il représente une abeille ou un groupe d'alvéoles. Très significatif, l'abeille est un insecte vivant en société organisée!



Alphonse Desjardins (1854-1920)



La Caisse offre de nombreux services: l'épargne-stable, le compte de chèques, l'épargne-retraite REER, l'épargne-logement REEL, le prêt-épargne, le plan 365 où l'intérêt est payé quotidiennement, le prêt-hypothécaire, le prêt-billet, la perception des comptes d'électricité, de téléphone, d'eau, d'égout, de loyer pour le Domaine du Bel Age, la vente des chèques voyage American-Express, les coffrets de sécurité, la Caisse scolaire.

Depuis 1978, la Caisse fonctionne avec un système d'ordinateurs. C'est le progrès!

3. Le bureau de poste

Parmi les nombreux moyens de communication mis à notre disposition, nous retrouvons le service des postes qui se charge de transporter le courrier partout au pays.